



Horizon Santé Travail, un service innovant véritable partenaire de nos adhérents et de nos collaborateurs !

Riche de plus de **70 ans d'expérience**, Horizon Santé Travail participe à la préservation de la santé et de la sécurité de ses **8 600 entreprises adhérentes, soit 166 500 salariés suivis**. Nos **14 centres médicaux, basés au nord-ouest parisien**, accueillent **190 professionnels**, qui œuvrent au service des entreprises, couvrant de très divers secteurs d'activité (établissements de soin, industrie, transports, restauration, commerces, secteur tertiaire ...).

Nous recherchons :

MÉDECINS DU TRAVAIL (F/H) CDI à temps plein / partiel

Les postes à pourvoir sont basés dans les centres suivants : **Levallois-Perret (92), Paris (75016), Courbevoie (92), Saint-Denis- Carré Pleyel (93)**

Vos missions :

En votre qualité de médecin du travail, vous êtes le conseiller de l'employeur, des salariés et de leurs représentants.

Vous coordonnez et animez une équipe de spécialistes qui accompagnent les entreprises au quotidien.

Profil recherché :

- Niveau de formation requis : doctorat et diplôme de spécialiste en médecine du travail CES, DES, qualifications reconnues par le Conseil de l'Ordre des médecins ;
- Appétence pour le travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Qualités relationnelles, écoute active et sens du service.

Horizon Santé travail, c'est :

- Un cadre de travail clair :
 - **Temps plein** 37 heures sur **4.5 jours** (vendredi après-midi off) ou **4 jours** ou temps partiel selon vos disponibilités ;
 - **11 jours de RTT** par an pour un temps plein ou jours de récupération possibles pour les temps partiels ;
 - **2 jours offerts** dans l'année ;
 - **Accord télétravail** et dispositif de télétravail exceptionnel actif ;

- **Fermeture** annuelle pendant 3 semaines au mois d'**août** et une semaine à Noël avec permanence d'été.
- Un accompagnement tout au long de votre carrière :
 - Un **parcours d'intégration** sur mesure ;
 - Une politique **formation performante** et prise en charge financière par HST de la formation DIU Pratiques médicales pour les médecins apprenants ;
 - Des réunions / **séminaires métier** une fois par an ;
 - Des moments d'**échanges** de pratiques professionnelles ;
 - **Des outils de travail en constante évolution à votre service** : logiciel métier, dématérialisation de la fiche d'entreprise, création d'outils facilitant le suivi des adhérents (Plan Prévisionnel d'Activité, protocoles de délégation dématérialisés, kit PDP ...) ;
 - Travail en **mode projet ou par expérimentation**.
- Des avantages sociaux :
 - **Rémunération fixe et primes versées selon les missions confiées** ;
 - Carte **titres restaurants** (valeur faciale 10€ dont 60 % financés par HST) ;
 - **Mutuelle** prise en charge à **75%** par HST ;
 - **Epargne salariale** (Plan d'Epargne Entreprise (PEE) et Plan d'Epargne retraite Collectif (PERECO)) ;
 - **Accord de participation** permettant de distribuer la réserve de participation dégagée selon les conditions de l'accord ;
 - **Compte Epargne Temps** (CET) ;
 - **CSE** avec budget Activités Sociales et Culturelles augmenté en 2024 (chèques cadeaux, chèques culture, arbre de Noël, sorties culturelles ...).
- Horizon Santé Travail, c'est un état d'esprit avec :
 - Un **management de proximité** pour accompagner les équipes et les encadrer au quotidien ;
 - Une culture d'entreprise ancrée dans **le respect, l'autonomie, la collaboration et l'amélioration continue de nos pratiques** ;
 - Une **démarche QVCT et environnementale** avec des **actions concrètes** (accompagnement des salariés aidants, mise à disposition de claviers et souris ergonomiques pour tous les collaborateurs, mise en place d'un compteur AT en ligne, forfait mobilités durables, actions éco-responsables) ;
 - Une **association engagée et responsable** : **participation aux moments forts** qui touchent la santé publique (Medical Run, Octobre rose, Journée nationale de l'audition, Semaine du handicap, Mars bleu ...), note à l'**Index égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes en 2023 : **88/100**

Pour postuler, merci de bien vouloir transmettre votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de la Directrice des Ressources Humaines Marion de Pierredon à l'adresse suivante : m.depierredon@horizonsantetravail.fr

Conformément à notre politique de protection des données, nous conserverons votre candidature pour une durée de deux ans à des fins de recrutement. Les données sont traitées sur la base de votre consentement. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de demander leur rectification, effacement, ou de retirer votre consentement en contactant notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à dpo@horizonsantetravail.fr